

04
054
JUIN 2025



COMMENT INTÉGRER LA VALEUR DU SAUVÉ ?

RENCONTRES NATIONALES RETEX 2025



Sommaire

Objectifs et principes

1

Périmètre et collecte de données

2

La communication

7

3

VDS - SSUAP



4

VDS – feux d’habitation



5

VDS - feux de forêts



6

VDS - feux d’espace cultivés



Crédits photos : SDIS28 – SDIS13 – SDIS40 SDIS54 – SDIS70
Illustrations : SDIS59

LE GROUPE DE TRAVAIL NATIONAL



Définition

Extrait du mémento valeur du sauvé

« La valeur du sauvé est une **estimation des dommages directement évités par l'action des sapeurs-pompiers** en intervention. Cette mesure est fondée sur la valeur de l'ensemble des enjeux menacés par un sinistre, accident ou catastrophe. Il peut s'agir de vies humaines, de biens matériels ou encore d'enjeux liés à la protection de l'environnement.

La valeur du sauvé correspond ainsi au **différentiel entre les dommages causés par un aléa avec ou sans l'action des sapeurs-pompiers**. Elle établit un lien de causalité entre l'intervention des services d'incendie et de secours et les conséquences de l'aléa. »



1

CE QUI EST PRIS EN COMPTE DANS LA VALEUR DU SAUVÉ

LES INTERVENTIONS :

- SECOURS AUX PERSONNES
- ACCIDENTS DE CIRCULATION
- INCENDIES/ FEUX DE FORÊT
- OPÉRATIONS DIVERSES
- RISQUES TECHNOLOGIQUES, CLIMATIQUES ET SOCIAUX

PRÉVENTION

PRÉVISION

FORMATIONS

EXERCICES

PRÉPARATION À LA GESTION DE CRISE

SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

GESTES QUI SAUVENT

ENGAGEMENT CITOYEN (VOLONTARIAT, SERVICE CIVIQUE...)

CULTURE DU RISQUE

PROSPECTIVE ET INNOVATION

PARTENARIATS (ONF...)

CTA - CODIS

CE QUI N'EST PAS PRIS EN COMPTE DANS LA VALEUR DU SAUVÉ ...

[Podcast sur la VDS de David CASTELLO-LOPES](#) - Radiofrance

Objectifs recherchés

1



1 - Définir et collecter les données
pour mesurer la VDS sur les
principales missions des SIS



2 - Créer une 1^{ère} méthodologie
d'évaluation partagée relative à la
VDS entre les SIS et la DGSCGC :
technique et opérationnelle V.1.0.

Principes retenus pour une méthode pragmatique

1

1. **Éviter de survaloriser** afin d'être crédible;
2. **COS** est à l'initiative des données, intégrant dans les outils utilisés ou à venir par le SIS;
3. Recherche « **d'automatisation** » de la VDS vs **retour d'expérience**;
4. Option monétisation de la valorisation : **opportunité laissée au SIS**;



Le périmètre

2

Près de 92% des missions des SIS valorisées en appliquant 4 méthodes

Activité SIS Source : InfoSDIS 2023	Missions valorisées	Type de méthode	
86 %	1 - Prise en charge de victimes (SSUAP)	Automatisée	V1.0 mémento
6 %	2 - Lutte contre le feu d'habitation	Automatisée / RETEX	
	3 - Lutte contre le feu de forêt	Automatisée / RETEX	
	4 - Lutte contre le feu d'espace cultivé	Automatisée / RETEX	
	5 - Lutte contre l'incendie dans un ERP	Non développée	Prochaine version mémento
1 %	6 - Lutte contre le feu en industrie	Non développée	
7 %	7 - Protection des biens, des animaux et environnement	Non développée	

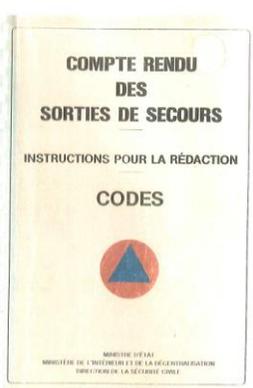


Collectes de données

2

Avant

1 - Collecte et traitement numérique des données

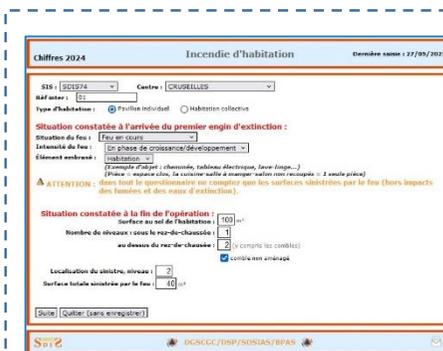


NexSIS
SI des Secours de nouvelle génération

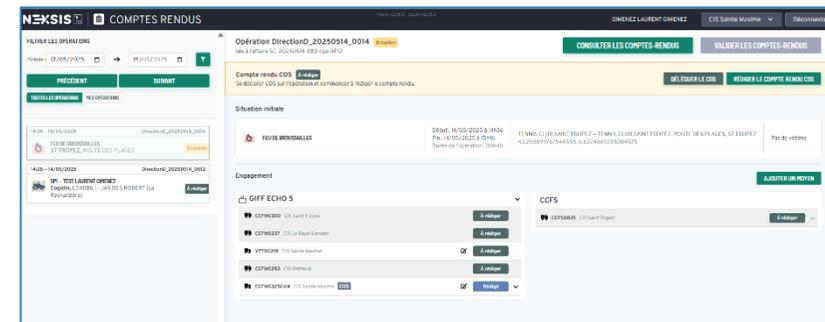
SGA - SGO



Tablettes



InfoSDIS



CRSS via le COS

Exploitation des données

2

2 – Indicateurs de la valeur du sauvé

3 - Monétisation

The screenshot displays the ObSIS web application interface. At the top left, there are logos for the 'MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER' and 'SÉCURITÉ CIVILE & GESTION DES CRISES'. The main interface is divided into a left sidebar and a main content area. The sidebar contains a search bar, a filter for 'Camemberts', a table of 'INDICATEURS DES SIS' (Interventions: 1, Planning: 1, Victimes: 2), and options to change the geographical division. The main content area shows a map of France with various cities labeled, and a summary of 'France par SIS' with '99 sis'. The ObSIS logo is also present at the bottom right of the screenshot.



*Opportunité laissée aux SIS
au regard des références
locales ou nationales*



La valorisation des opérations de secours et de soins d'urgence aux personnes

3



- ✓ Interventions pour secours et soins d'urgence;
- ✓ Interventions pour incendies;
- ✓ Accidents de la circulation

- La valeur du sauvé en matière de secours à victimes vise à **valoriser les actions des sapeurs-pompiers**, de l'arrivée des secours **jusqu'à l'évacuation des victimes** vers un établissement de soins ou une prise en charge par un autre service.
- Cela inclut, la **technicité des gestes** de secourisme, paramédicaux et médicaux **réalisés par les sapeurs-pompiers**.



La valorisation des opérations de secours et de soins d'urgence aux personnes

1 - Gestes et soins de secours

- Gestes salvateurs
- Gestes d'urgence
- Gestes stabilisateurs
- Gestes diagnostics

2 - Etat de la victimes

- Décédé (DCD)
- État Grave (EG) ou état critique ou urgence absolue (UA)
- État Léger (EL) ou état non critique ou Urgence Relative (UR)
- Impliqué (IMP)

1+2 = Valeur du sauvé

- Vie sauvée (VS)
- Vie maintenue (VM)
- Amélioration de l'état de gravité de la victime (AE)
- Stabilisation de l'état de gravité de la victime (SE)
- Passage aux urgences évité (PUE)



Valeur du sauvé en SSUAP =

État de gravité final de la victime X Geste de soins ou de secours effectué

La valorisation des opérations de secours et de soins d'urgence aux personnes

3

Gestes et soins de secours		
Terminologie	Définitions	Sources
Gestes salvateurs	Gestes qui permettent de sauver ou préserver la vie.	Recommandations « premiers secours en équipe » de la DGSCGC, Protocoles infirmiers de soins d'urgence, décret n°2022-621 du 22 avril 2022 relatifs aux actes de soins d'urgence
Gestes d'urgence	Gestes qui permettent de limiter l'aggravation de l'état d'une victime.	
Gestes stabilisateurs	Gestes qui permettent de stabiliser l'état d'une victime.	
Gestes diagnostics	Gestes qui permettent d'évaluer l'état d'une victime et éventuellement de pratiquer un autre geste de secours approprié.	



A noter que l'on retient le geste le plus impactant

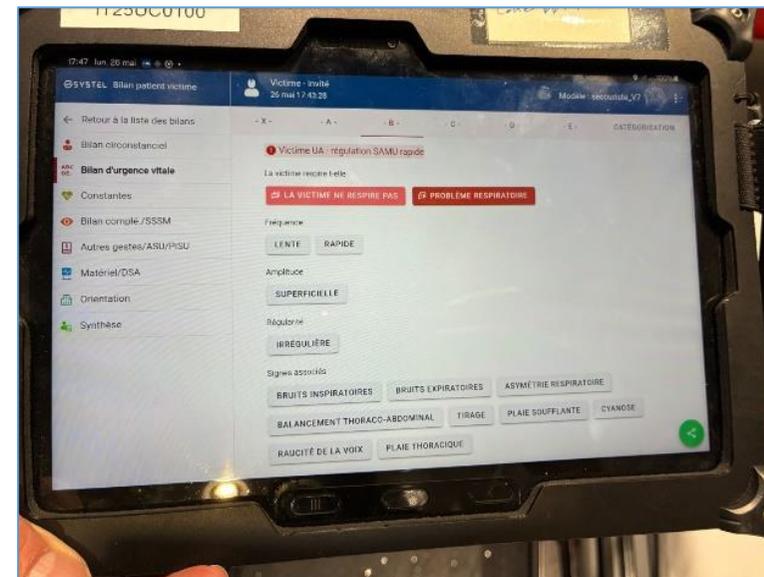
La valorisation des opérations de secours et de soins d'urgence aux personnes

3

1 – Paramétrage des tablettes bilan patient victimes

1 - Gestes salvateurs

Administration d'oxygène par insufflation
 Administration de produits médicamenteux par stylo auto-injecteur (adrénaline, glucagon)
 Compression manuelle
 Compressions thoraciques
 Dégagement d'urgence
 Désobstruction (claques dans le dos, compressions abdominales, compressions thoraciques, aspiration désobstruante)
 Garrot
 Gaze imbibée de substance hémostatique
 Pansement compressif
 PISU : Arrêt cardiaque, mort subite (adulte)
 PISU : Arrêt cardiaque, mort subite (enfant)
 PISU : Choc anaphylactique (adulte)
 PISU : Choc anaphylactique (enfant)
 PISU : Hémorragie sévère (adulte et enfant)
 PISU : État de mal convulsif (adulte)
 PISU : État de mal convulsif (enfant)
 PISU : Hypoglycémie
 Sauvetage
 Utilisation d'un défibrillateur automatisé externe
 Ventilation artificielle



2 - Gestes et soins d'urgence

Administration d'oxygène par inhalation
 Administration en aérosols ou pulvérisation de produits médicamenteux
 Administration par voie orale ou intra-nasale de produits médicamenteux
 Application de froid

3 - Gestes stabilisateurs

Aide à la prise de médicaments
 Aspiration de mucosité
 Brancardage ou évacuation nécessitant une manœuvre physique dans la durée avec ou pas l'intervention d'une équipe spécialisée ou un équipement spécifique
 Emballage au moyen d'un pansement stérile

4 - Gestes diagnostics

Évaluation de l'impact psychologique
 Évaluation de la fonction circulatoire
 Évaluation de la fonction neurologique (ASU)
 Évaluation de la fonction respiratoire
 Mesure de la douleur



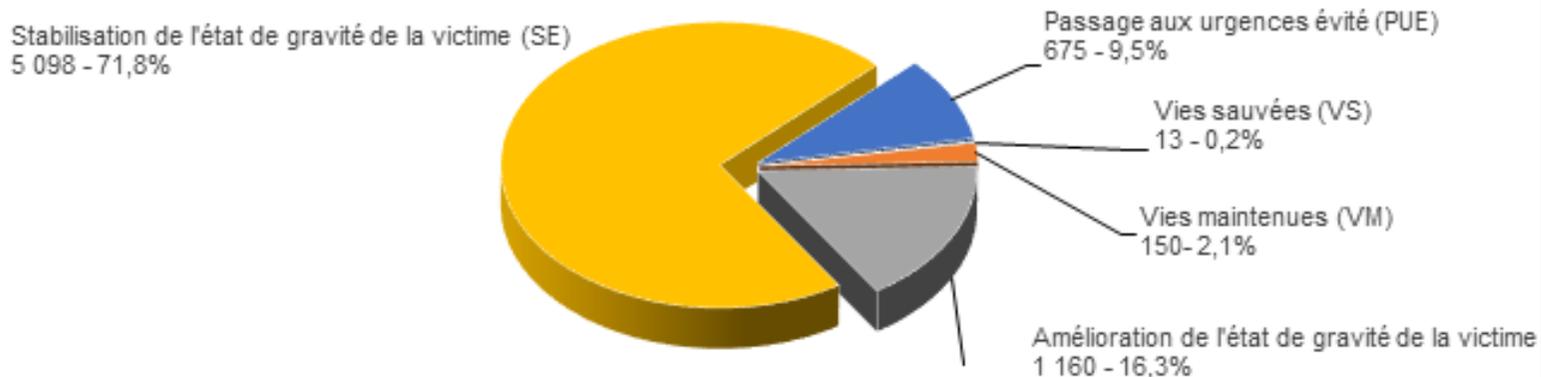
La valorisation des opérations de secours et de soins d'urgence aux personnes

		Etat de la victime			
		Impliqué IMP	Etat léger EL	Etat grave EG	Décédée DCD
Gestes et soins de secours	Geste salvateur	Vie Sauvée VS	Vie Sauvée VS	Vie Maintenu VM	Aucune
	Geste d'urgence	Amélioration de l'Etat AE	Amélioration de l'Etat AE	Vie Maintenu VM	Aucune
	Geste stabilisateur	Stabilisation de l'Etat SE	Stabilisation de l'Etat SE	Stabilisation de l'Etat SE	Aucune
	Geste diagnostic avec évacuation	Stabilisation de l'Etat SE	Stabilisation de l'Etat SE	Stabilisation de l'Etat SE	Aucune
	Geste diagnostic sans évacuation	Passage aux Urgences Evité PUE	Passage aux Urgences Evité PUE	Aucune	Aucune



La valorisation des opérations de secours et de soins d'urgence aux personnes

Valorisation des opérations de SSUAP sur la base de 7 000 victimes prise en charge par un SIS sur l'année 2024



POUR 7 000 SECOURS À PERSONNES, L'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS A PERMIS :

13
vies sauvées

150
vies maintenues

5 098
stabilisation de l'état de gravité de la victime

675
passages aux urgences évitées

1 160
améliorations de l'état de gravité de la victime

Données issues de 2 SDIS en 2024



La valorisation des opérations de lutte contre l'incendie d'habitations

4



- Type pavillon;
- Appartement;
- des bâtiments patrimoniaux à usage d'habitation (châteaux ou maisons bourgeoises notamment);

- La méthode proposée évalue les **surfaces préservées** et **valorise l'action des secours** lors de l'incendie d'un logement (individuel ou collectif) selon l'intensité du sinistre à **l'arrivée du premier engin**. Elle s'appuie sur le Guide de Doctrine Opérationnel (GDO) feux de structures.
- Cette méthode **ne prend pas en compte les dégâts occasionnés par les fumées et les eaux d'extinction**.



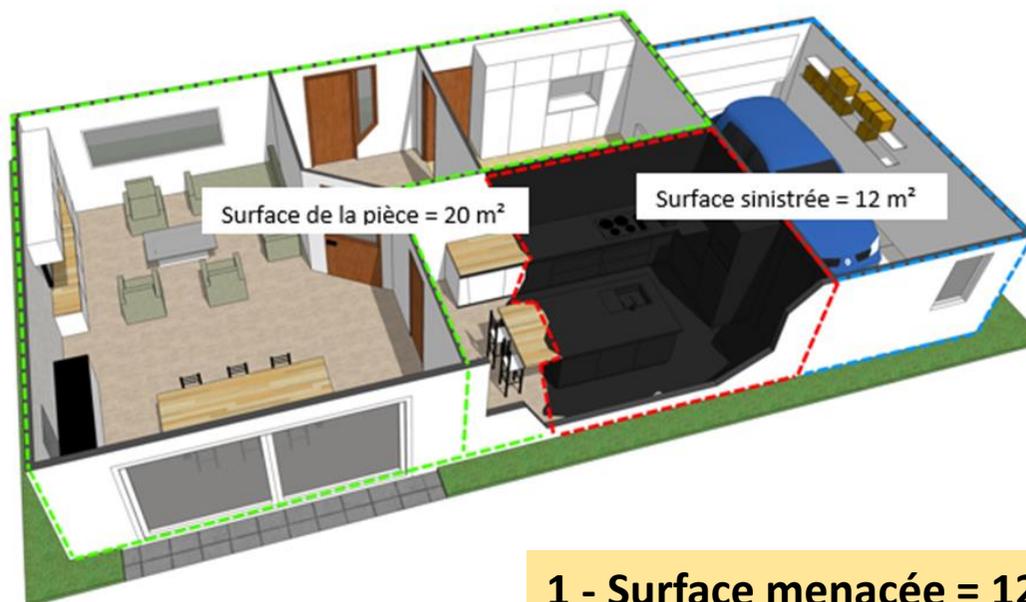
La valorisation des opérations de lutte contre l'incendie d'habitations

4

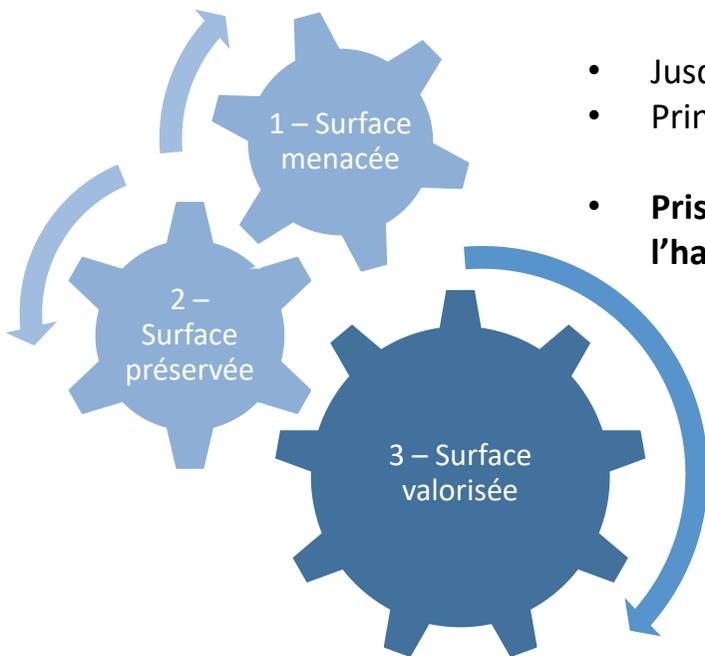
1. Surface menacée : Surface susceptible d'être détruite par l'incendie (en m²).

- Jusqu'où on définit « la menace » ?
- Principe retenu pour la surface de la pièce ou de l'habitation et des habitations mitoyennes ;
- **Prise en compte de la surface menacée pour une surface sinistrée supérieure à 50% de la pièce ou de l'habitation.**

Surface totale = 100 m² habitable + 20 m² non habitable (garage)



1 - Surface menacée = 120 m²
Feu naissant à l'arrivée des secours
Surface sinistrée > 50% de la pièce



La valorisation des opérations de lutte contre l'incendie d'habitations

4

2. Surface préservée : Surface non touchée par l'incendie (en m²)

- **Surface préservée = Surface menacée - Surface sinistrée ;**
- Le périmètre est variable selon d'origine du sinistre (Objet, pièce ou habitation) ;
- Principes :
 - Si la surface sinistrée de la pièce est **supérieure à 50%** de celle-ci alors la surface sinistrée est égale à l'ensemble de la pièce ;
 - Si la surface sinistrée de l'habitation est **supérieur à 80%** de celle-ci alors la surface sinistrée est égale à l'ensemble de l'habitation ;



1 - Surface menacée = 120 m²

Feu naissant à l'arrivée des secours

Surface sinistrée > 50% de la pièce

2 - Surface préservée = 100 m² - 20 m² = 80 m²

La valorisation des opérations de lutte contre l'incendie d'habitations

4

3. Surface valorisée : Surface préservée qui est pondérée par 3 coefficients

- selon la **destination des locaux d'habitation sinistrée** :
 - habitable : coef 1
 - non habitable: coef 0,5
- selon la **phase de développement du sinistre** à l'arrivée du 1^{er} engin pompe de lutte contre l'incendie :
 - pas d'incendie : coef 0
 - feu naissant : coef 1
 - feu pleinement développé : coef 0,8
 - feu en régression : coef 0,5
- sur les **habitations mitoyennes au regard de l'habitation sinistrée** :
 - habitation supérieure S : coef 1
 - habitation mitoyenne sur le même niveau B, C, D : coef 0,5
 - habitation inférieure I : coef 0,25

1 - Surface menacée = 120 m²

- Feu naissant à l'arrivée des secours
- Surface sinistrée > 50% de la pièce

2 - Surface préservée = 100 m² - 20 m² = 80 m²

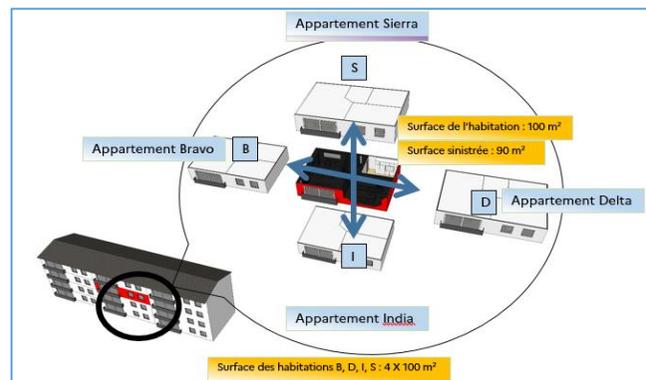
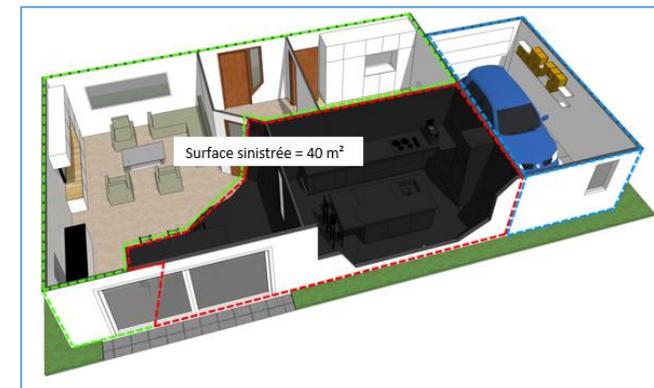
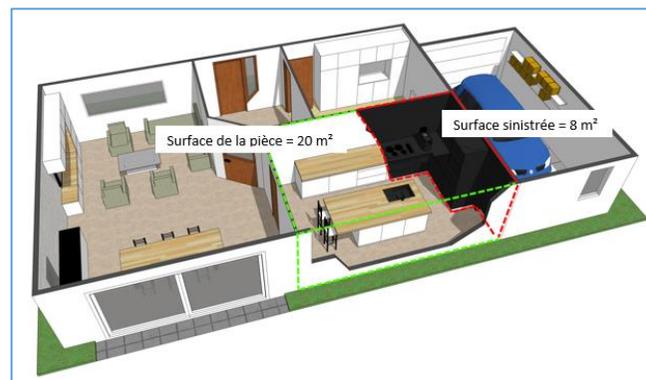
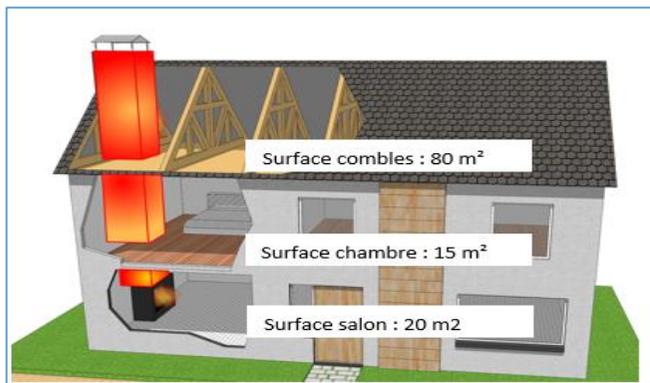
3 - Surface valorisée = 90m²



La valorisation des opérations de lutte contre l'incendie d'habitations

4

Crédits SDIS59 © Guillaume Vermeulen



A. Destination des locaux de l'habitation sinistrée (habitable/non habitable)

B. Phase de développement du sinistre à l'arrivée du 1^{er} engin pompe de lutte contre l'incendie

C. Habitations mitoyennes au regard de l'habitation sinistrée

- Méthodes automatiques - 8 cas
- Retex



La valorisation des opérations de lutte contre l'incendie d'habitations

Chiffres 2024 Incendie d'habitation Dernière saisie : 22/05/2023

SIS : [SD1874] Centre : [CRUSELLES]

Réf inter : [61]

Type d'habitation : Habitation individuelle Habitation collective

Situation constatée à l'arrivée du premier engin d'extinction :
 Situation du feu : [Feu en cours]
 Intensité du feu : [En phase de croissance/développement]
 Élément embrasé : [Habitation]

ATTENTION : dans tout le questionnaire ne considérer que les surfaces sinistrées par le feu (hors impacts des fumées et des eaux d'extinction).

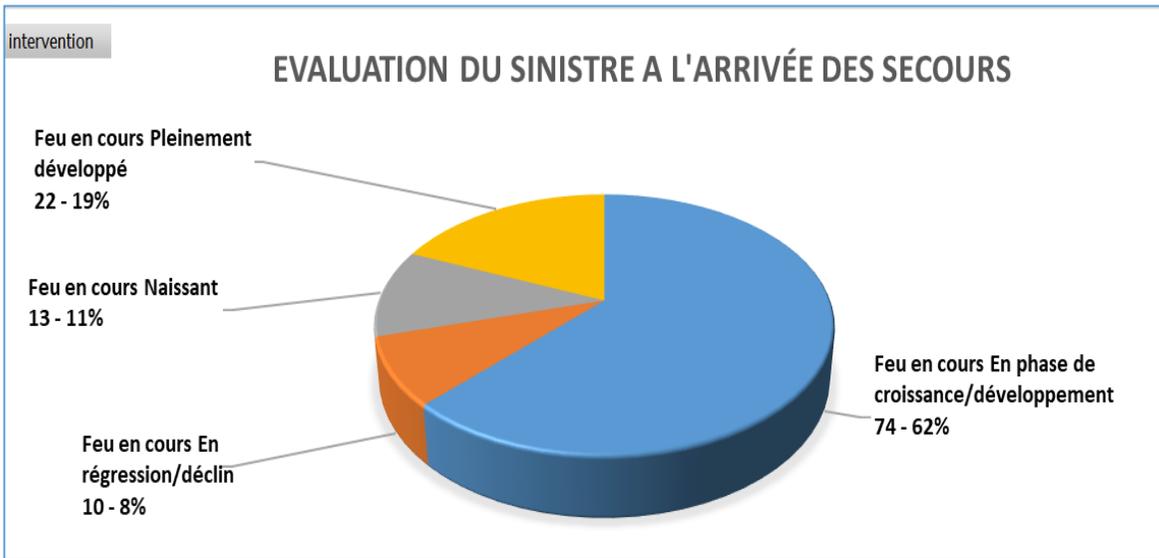
Situation constatée à la fin de l'opération :
 Surface au sol de l'habitation : [100] m²
 Nombre de niveaux : sous le rez-de-chaussée : [1] au dessus du rez-de-chaussée : [2] (y compris les combles)
 combles non aménagés

Localisation du sinistre, niveau : [2]
 Surface totale sinistrée par le feu : [40] m²

[Suite] [Quitter (sans enregistrer)]



	Nombre d'incendie	Surface menacée en m ²	Surface préservée en m ²	Surface valorisée en m ²
Habitation individuelle	63	9 378	5 403	ND
Habitation collectives	67	41 012	28 830	ND
	130	50 390	34 233	ND



73 % des feux en phase naissance et de croissance/développement

POUR X FEUX D'HABITATION, L'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS A PERMIS :

- XX m² surface préservée
- XX € valeur immobilière du sauvé
- XX € valeur mobilière du sauvé

VALEUR TOTALE DU SAUVÉ
XXXXXXXX

VOTRE LOGO : SDIS





- Cette méthode de calcul est appliquée aux **incendies ayant eu lieu dans des espaces exposés aux risques d'incendies de forêt**, tels que les bois, forêts, reboisements, landes, maquis et garrigues, ainsi que tous les terrains situés à moins de 200 m de ces formations.
- Elle **n'est pas applicable** aux incendies du type **récolte de céréales et/ou oléagineux**



La valorisation des opérations d'incendie de forêts

5

1^{er} principe

- Surface préservée = surface menacée - surface sinistrée

2^{ème} principe :

- Le nombre de bâtis sauvés = le nombre de bâtis menacés - bâtis détruits observés sur le terrain

3^{ème} principe :

- L'essence considérée correspond à l'essence présente en majorité sur la zone impactée

4^{ème} principe :

- Quantité de CO₂ non émise = surface préservée X quantité de CO₂ émise par ha brûlé (Tonnes)

5^{ème} principe

- Les données utilisées doivent être facilement accessibles et mises à jour régulièrement.



1 - Détermination des paramètres :

- Surface brûlée/sinistrée
- Surface menacée
- Bâti menacé

2 - Valorisation

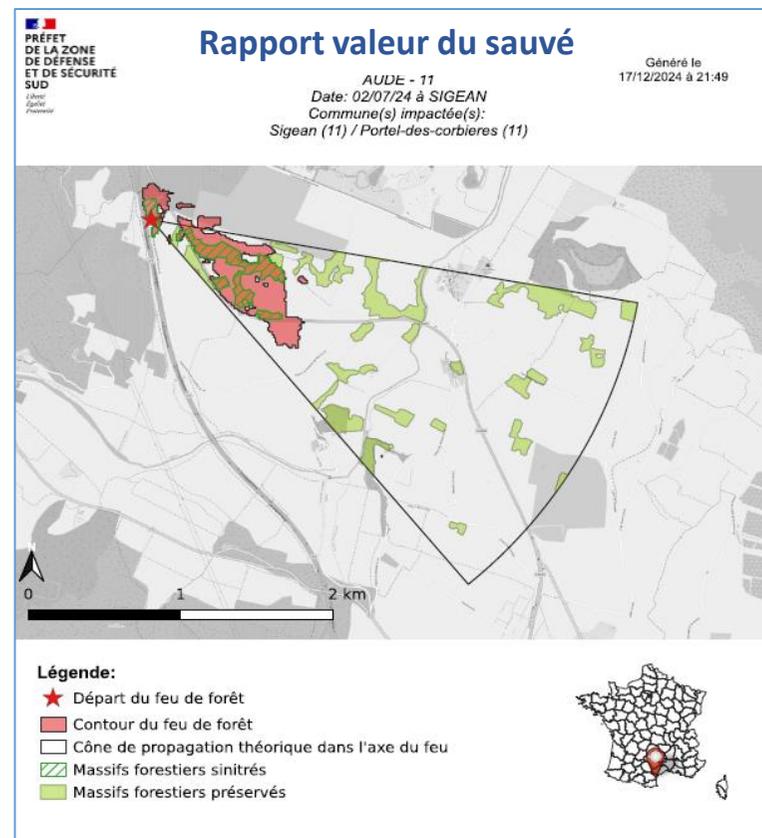
- Surface préservée = surface menacée – surface brûlée
- Surface valorisée = Surface préservée (pas de pondération)
- Bâti valorisé = [bâti menacé – bâti brûlé]

3 - Option monétisation

- Prix moyen du bois au m³



La valorisation des opérations d'incendie de forêts



LE SAUVÉ EN QUELQUES CHIFFRES...

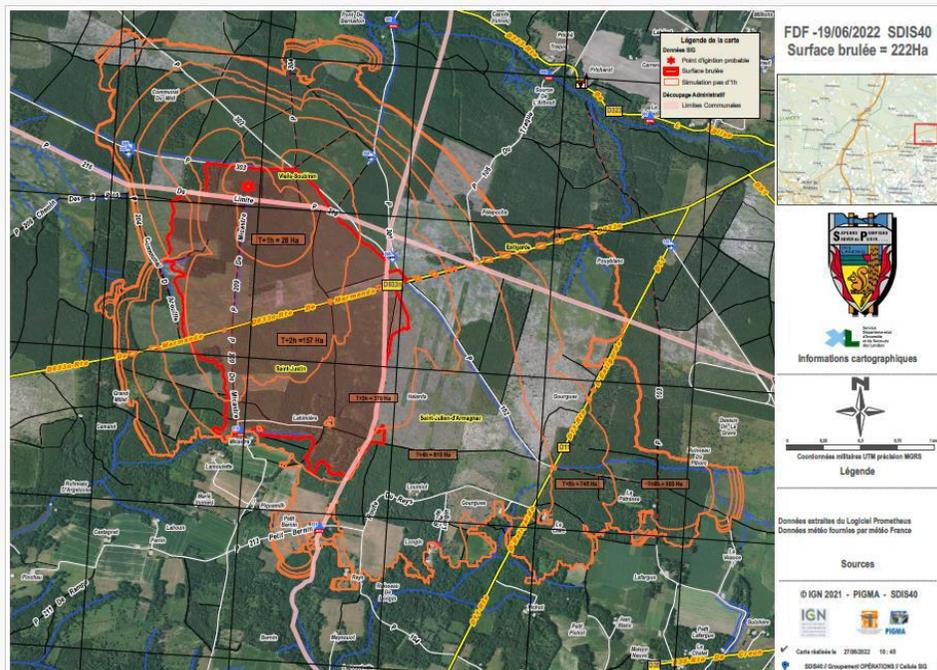
Massifs forestiers	Bâtis	Co2
Massifs préservés: 39 Ha	Nombre de batis menacés préservés: 109	CO ² non libéré: 5 226 tonnes
Massifs menacés: 50 Ha Surface sinistrée par le feu: 11 Ha		

- Méthode automatisée
- Applicable à tous les SIS



La valorisation des opérations d'incendie de forêts

5



Modélisation : ex via Prométhéus

Le feu a brûlé 222 hectares le **19 juin 2022** à **Vieille Soubiran (40)**.

Sur un développement jusqu'à 6 heures sans l'action des sapeurs-pompiers : 900 hectares

678 ha préservés pour 5,15 M €

- 1/3 de peuplement de pins maritimes de 5 ans (220 ha) : 660 000 € sauvegardée
- 1/3 de peuplement de 15 ans (220 ha) : 990 000 €
- 1/3 de peuplement supérieur à 35 ans (220 ha) : 3,5 M €



- Méthode RETEX
- A l'initiative du SIS

La valorisation des opérations d'incendie de forêts

5



POUR X FEUX DE FORÊTS,
L'INTERVENTION DES SAPEURS-
POMPIERS A PERMIS :

 XX Ha surface préservée	 XX nombre bâtis sauvés
 XX € valeur surface forestière sauvée	 XX € valeur bâtis sauvés

VALEUR TOTALE DU SAUVÉ
XXXXXXXX

VOTRE LOGO : SDIS

La valorisation des opérations d'incendie d'espaces cultivés

6



Cette méthode de calcul peut être mise en œuvre pour **les cultures de types récoltes de céréales et/ou oléagineux.**

Elle n'est pas applicable aux incendies suivants : friches, herbes sèches, broussailles, vignes, oliveraies, truffières et forêts.

La valorisation des opérations d'incendie d'espaces cultivés

6

Méthode automatisée

1^{er} principe

- Du sinistre vers les enjeux

2^{ème} principe

- Axe du vent et parcelles mitoyennes menacées

3^{ème} Principe

- Seules les parcelles cultivant des plantations non pyrorésistantes

4^{ème} Principe

- Pondération de la surface valorisée = surface préservée X Coef pondération

3^{ème} principe : Seules les parcelles cultivant des plantations non pyrorésistantes sont prises en compte dans la mesure des surfaces des espaces cultivés préservées :

- Espaces cultivés non pyrorésistantes : Céréales (blés, orges...), Oléagineux (colza, lin...), Miscanthus, vignes enherbées ;
- Espaces cultivés pyrosistantes : Maïs, Vignes, Oliveraies, Tournesol ;



La valorisation des opérations d'incendie d'espaces cultivés

2^{ème} et 4^{ème} principe : Pondération de la surface préservée x Coef = Surface valorisée

		Facteur météorologique (IFM _x -IEP _x)				
		<i>Vert</i>	<i>Jaune</i>	<i>Orange</i>	<i>Rouge</i>	<i>Noir</i>
Vitesse du vent sur zone	< 10 Kms/h	0.75	0.75	1.00	1.25	1.25
	entre 10 et 20 Kms/h	0.75	1.00	1.25	1.25	1.50
	entre 20 et 30 Kms/h	1.00	1.25	1.25	1.50	1.50
	entre 30 et 40 Kms/h	1.25	1.25	1.50	1.50	1.75
	> 40 Kms/h	1.25	1.50	1.50	1.75	2.00

Coefficient = Facteur météo x Vitesse du vent = Orange x 30 à 40 km/h = 1,5



La valorisation des opérations d'incendie d'espaces cultivés

1^{ère} étape :

- Mesurer la surface des parcelles impliquées totalement ou partiellement par l'incendie

2^{ème} étape :

- Mesurer la surface brûlée des parcelles ;

3^{ème} étape :

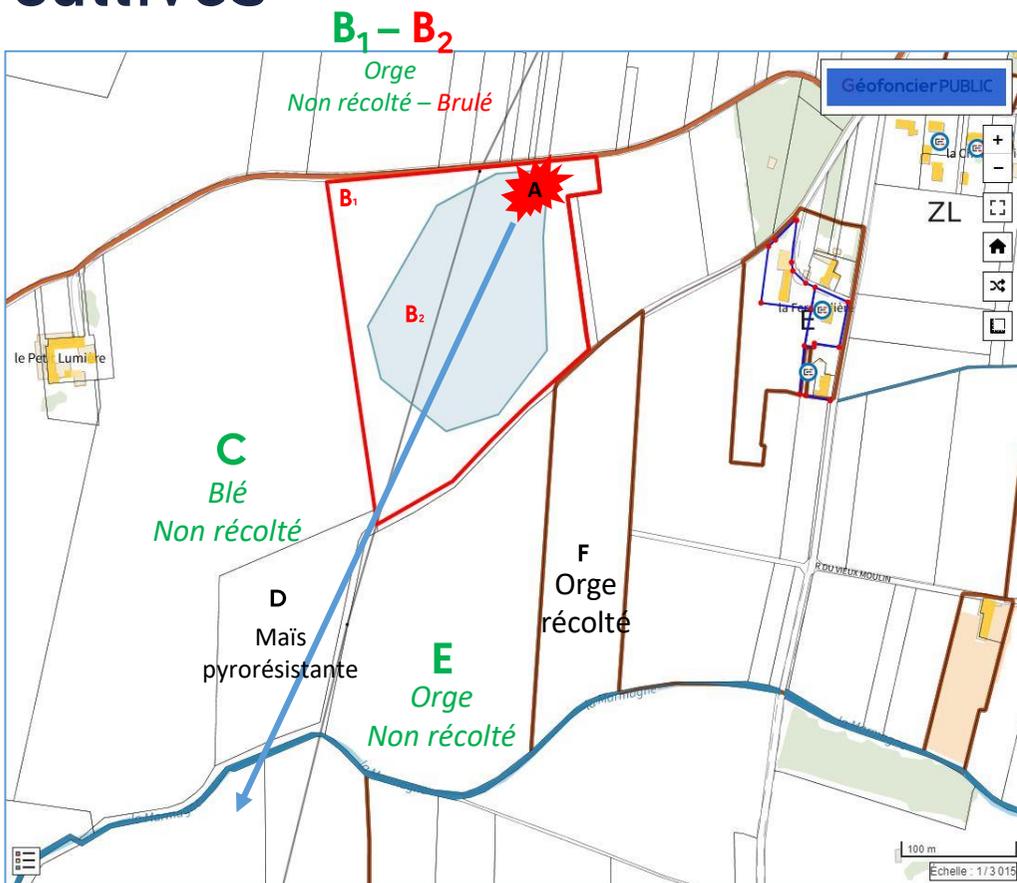
- Mesurer la surface des parcelles mitoyennes à la parcelle sinistrée, **cultivant une récolte sur pieds non pyrorésistantes**, directement menacées par le front de flamme dans l'axe primaire de propagation ;

4^{ème} étape :

- Applique le coef de pondération en fonction des facteurs météorologiques (IFMx et IEPx) et de la vitesse du vent sur zone ;



La valorisation des opérations d'incendie d'espaces cultivés



Informations sur les mesures obtenues à partir de site Géofoncier PUBLIC			
Parcelles	Surfaces	Cultures	Observations
A			Départ de feu
B1	4 ha 7a	Orge	Parcelle concernée
B2	2 ha 4a	Orge	Zone brûlée
C	10 ha	Blé	Non récolté
D	1ha 7a	Mais	Non récolté - culture pyrorésistante
E	1ha 2a	Orge	Non récolté
F	2ha 1a	Orge	Récolté

1 - Surface totale de cultures préservées = 13,5 ha

- Surface de récolte d'orge préservée (ha) = ((B1 - B2) + (E))
Surface de récolte d'orge préservée (ha) = ((4,7-2,4) + (1,2)) = 3,5 ha
- Surface de récolte de blé préservée (ha) = (C)
Surface de blé préservée (ha) = 10 ha

2 - Surface valorisée (ha) = 13,5 ha x 1,5 = 20,25 ha

- Surface valorisée = Surface Préservée x Coef pondération

		Facteur météorologique (IFMx-IEPx)				
		Vert	Jaune	Orange	Rouge	Noir
Vitesse du vent sur zone	< 10 Kms/h	0.75	0.75	1.00	1.25	1.25
	entre 10 et 20 Kms/h	0.75	1.00	1.25	1.25	1.50
	entre 20 et 30 Kms/h	1.00	1.25	1.25	1.50	1.50
	entre 30 et 40 Kms/h	1.25	1.25	1.50	1.50	1.75
	> 40 Kms/h	1.25	1.50	1.50	1.75	2.00



La valorisation des opérations d'incendie d'espaces cultivés

Quantification des récoltes valorisée avec le coefficient :

✓ Récolte d'orge valorisée :

- Calcul de la surface d'orge valorisée = **3,5 ha x 1,5** = 5,25 ha
- *Donnée collectée liée au rendement : 6,5 tonnes/ha*
- Calcul de la récolte d'orge valorisée = 5,5 ha x 6,5 tonnes/ha = **34,1 tonnes d'orge valorisées**

✓ Récolte de blé valorisée :

- Calcul de la surface de blé valorisée = **10 ha x 1,5** = 15 ha
- *Donnée collectée liée au rendement : 8 tonnes/ha*
- Calcul de la récolte de blé valorisée = 15 ha x 8 tonnes/ha = **120 tonnes de blé valorisées**

Au total, c'est 154,1 tonnes de récoltes valorisées



Méthode RETEX



Éléments de communication liés à la valeur du sauvé

7



La communication est essentielle pour **renforcer la visibilité du service d'incendie et de secours**, tant au niveau institutionnel, qu'au niveau local, avec l'évaluation du « coût/bénéfice sociétal ».

Les éléments de langage doivent être définis en fonction des indicateurs, ils doivent l'être également en fonction des cibles :



- **Vers la population** : pour valoriser l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- **Vers les élus** : pour souligner la performance des moyens investis ;
- **Vers les employeurs de SPV** : pour encourager le volontariat ;
- **Vers les partenaires et financeurs** : pour s'assurer de leur soutien.



Les vecteurs et la périodicité :



- **Sur les réseaux sociaux** (permet selon les réseaux de toucher la population, des journalistes ou des institutionnels) ; ce vecteur permet une **temporalité rapide** (juste après un sinistre par exemple) ;
- **Sur des bilans** (annuels, trimestriels...), qui s'adressent à une **cible plus institutionnelle** ainsi qu'aux financeurs ; leur temporalité permet de consolider les chiffres ;
- **Lors de temps forts** (cérémonies...), qui peuvent être organisés à différentes échelles (départementales, par centres...) ; cela permet à la fois de **valoriser les sapeurs-pompiers localement** mais également d'encourager une communication locale.

Éléments de communication liés à la valeur du sauvé

7



POUR 7 000 SECOURS À PERSONNES, L'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS A PERMIS :

- 13 vies sauvées
- 150 vies maintenues
- 5 098 stabilisations de l'état de gravité de la victime
- 675 passages aux urgences évités
- 1 160 améliorations de l'état de gravité de la victime

Données issues de 2 SDIS en 2024



POUR X FEUX D'HABITATION, L'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS A PERMIS :

- XX m² surface préservée
- XX € valeur immobilière du sauvé
- XX € valeur mobilière du sauvé

VALEUR TOTALE DU SAUVÉ
XXXXXXXX

VOTRE LOGO : SDIS



POUR X FEUX DE FORÊTS, L'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS A PERMIS :

- XX Ha surface préservée
- XX nombre bâtis sauvés
- XX € valeur surface forestière sauvée
- XX € valeur bâtis sauvés

VALEUR TOTALE DU SAUVÉ
XXXXXXXX

VOTRE LOGO : SDIS



POUR X FEUX D'ESPACES CULTIVÉS, L'INTERVENTION DES SAPEURS-POMPIERS A PERMIS :

- XX Ha surface préservée
- XX T quantité récoltes préservées

VALEUR TOTALE DU SAUVÉ
XXXXXXXX

VOTRE LOGO : SDIS



Discussion-Echanges





Ecole Nationale Supérieure des Officiers des Sapeurs-Pompiers



© Adobe Stock/murphy81 - SDIS44/N. Guillemot.

